

Kameliya, 19 ans



Avant sa majorité, Kameliya habitait chez son père et étudiait au Collège. A ses 18 ans, son père a perdu son logement et Kameliya a dû retourner vivre chez sa mère alors qu'elles entretenaient des relations très compliquées. Elle s'est donc inscrite en liste d'attente pour une chambre au sein d'une résidence pour jeunes en formation de la Fondation officielle de la jeunesse, qu'elle obtient quelques mois plus tard, en avril 2023.

Kameliya poursuit sa formation en 3^e année du Collège, avec un appui à l'Etablissement Lullin pour éviter un décrochage :

« C'était très compliqué de gérer l'école et tout ce qui est administratif, parce que ce n'est pas du tout les mêmes problèmes quand on habite avec nos parents et quand on habite seul. C'était très très brutal en fait. Il n'y a plus la complication émotionnelle mais il y a la complication administrative, la charge des responsabilités. »

La conseillère sociale de l'Etablissement Lullin met Kameliya en lien avec une éducatrice sociale du Centre d'information et de prévention de Point Jeunes pour obtenir une aide financière et mettre en place un suivi régulier :

« J'avais beaucoup de ressources : (...) Lullin, ça m'a sauvée, c'était une main tendue vers moi. Point Jeunes aussi, ça m'a beaucoup aidée (...) et mon suivi à Jade. Et aussi le fait que l'école, Jade, Lullin et Point Jeunes fassent un réseau ensemble : ça aussi, ça m'a été super utile, parce que tout le monde était à peu près au courant des mêmes choses et ça m'a évité des problèmes, surtout avec l'école. »

Pour Kameliya, la gestion d'un budget serré, des frais médicaux et d'autres obligations administratives s'avère difficile :

« On doit tout payer, les choses sont à notre charge pas à celles de nos parents. (...) Il n'y a pas d'endroit où tu apprends à payer tes factures, où tu apprends à faire ta déclaration d'impôts. »

En outre, elle constate à sa majorité que sa mère n'a pas payé certaines factures établies à son nom :

« Ma mère n'a pas payé des factures, donc je me suis retrouvée un peu prise au dépourvu. Je ne savais pas que j'avais des poursuites, (...) pour des factures que je n'étais même pas censée payer. Et devoir endosser cette responsabilité-là, c'est dur. »

Kameliya relève que gérer ses affaires du jour au lendemain seule a généré beaucoup de stress et d'angoisse. Elle dit également souffrir de l'absence de communication avec ses parents. Elle aurait aimé qu'une médiation familiale ait pu avoir lieu pour apaiser les rancœurs au sein de la famille.

Aujourd'hui, Kameliya habite toujours dans la même résidence pour jeunes en formation et a demandé de suivre sa 4^e année au Collège sur deux ans pour pouvoir « gérer ses affaires et aller aux rendez-vous sans louper l'école ». Elle relève la complexité de certaines démarches, comme les demandes de prestations complémentaires ou le remplissage de la déclaration d'impôts, estimant qu'elle n'aurait pas été capable de les effectuer seule.

Ce qu'elle conseille aux jeunes majeurs ?

« Chercher le plus de ressources possibles et ne pas avoir peur de demander de l'aide. S'ils sont à l'école, par exemple, comme moi, de ne pas hésiter à aller voir le doyen, le professeur principal, l'assistante sociale ou même l'infirmière histoire de mettre les professeurs au courant de la situation pour pas que les professeurs aient des préjugés, (...) ne vraiment pas rester seul, parce que c'est très dur. »